

Par télécopieur et par courrier : 450 928-4269

Québec, le 15 janvier 2007

Madame Élisabeth Boivin  
Coordonnatrice régionale des évaluations environnementales  
Santé Canada  
Direction de la santé environnementale  
et de la sécurité des consommateurs  
Région du Québec  
1001, Saint-Laurent Ouest  
Longueuil (Québec) J4K 1C7

**241**

**DQ38**

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

**Lévis**

**6211-04-004**

**Objet : Projet d'implantation du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique, des questions écrites provenant de différentes clientèles ont été transmises à la commission d'examen conjoint, chargée de l'étude de ce dossier. Ces demandes ont été examinées et sont également disponibles pour la consultation en ligne sur le site du BAPE.

La commission d'examen conjoint désire soumettre à votre instance la présente demande relevant de son expertise et compétence.

Veillez trouver, en annexe, l'information demandée pour laquelle une réponse rapide de votre part serait grandement appréciée compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 29 janvier prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement puisque dans son dernier communiqué la commission a fixé au 26 janvier la date limite de la réception des questions écrites.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Josée Primeau  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p.j.  
c.c. M<sup>me</sup> Annie Déziel

## QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES ADRESSÉES À SANTÉ CANADA (DQ38)

- QUES60.** Jean-François Cartier, Bureau des contaminants, Santé Canada  
[Voici ce que M. Cartier apporte : « Il est fait mention, dans le préambule de la question CA-247, que l'incinérateur municipal de Lévis, l'usine de Frito-Lay et celle de Papier Stadacona constituent des sources de pollution importantes. Santé Canada a demandé d'utiliser une station d'échantillonnage dans la zone d'étude](#)
- Dans sa réponse à la question CA-247 p 2.199, le promoteur affirme « que les sources d'émissions polluantes sont situées à l'extérieur du domaine de modélisation.
- M. Cartier demande la taille du domaine d'évaluation de modélisation utilisée pour évaluer les effets cumulatifs du projet sur l'air ? **Quelle est la justification pour qu'il soit si petit (je présume qu'il l'est s'il exclut des sources localisées aussi près du site prévu par le projet) ?**
- M. Cartier ajoute de plus ceci, « Le promoteur souligne que « l'ensemble des émissions des sources régionales (industries, transport, commerces) est considéré dans les effets cumulatifs en considérant (sic) des niveaux de bruit de fond très élevés en provenance d'un poste de suivi de la qualité de l'air en milieu urbain. » A mon idée, dit-il « une telle approche ne garantit pas automatiquement que **l'analyse repose sur le pire scénario possible, ou même que la modélisation reflète fidèlement la réalité** ».
- « De toutes les stations de mesure utilisées pour décrire la qualité de l'air (voir Tome 3. Vol1, tableau 2.1) celle qui a servi à l'analyse et à la modélisation est vraisemblablement la station des Sables, située au centre-ville de Québec. »**
- « Or, l'étude révèle (Figure 2.2, Tome 3. Vol.1) que les vents dominants qui affectent la zone d'étude proviennent du Sud-ouest et dans une moindre mesure, de l'ouest et de l'est. Les usines et autres sources de pollution évoquées précédemment se trouvent localisées dans l'axe Ouest-est par rapport au secteur de l'étude ; ces sources ne peuvent que difficilement affecter la qualité de l'air mesurée à la station des Sables, on voit mal comment le promoteur peut estimer rendre compte de l'ensemble des émissions des sources régionales. »**
- Pourquoi le MDDEP n'a-t-il pas exigé une évaluation du bruit de fond dans le secteur ?**
- Peut-on s'assurer que la modélisation donne des résultats représentatifs du secteur? Va-t-on avoir l'heure juste sur les effets cumulatifs de Rabaska sur l'air ?**
- QUES61.** Qualité de l'air Jacques-François Cartier, Bureau des contaminants, Santé-Canada  
M. Jean-François Cartier demande les « Résultats de la modélisation des particules fines et des contaminants secondaires, compte tenu que les concentrations de ces contaminants approchent les valeurs établies comme critère. »
- Est-ce que ces résultats ont été remis ? M. Cartier a-t-il pu en prendre connaissance ? Ont-ils été jugés satisfaisants ?